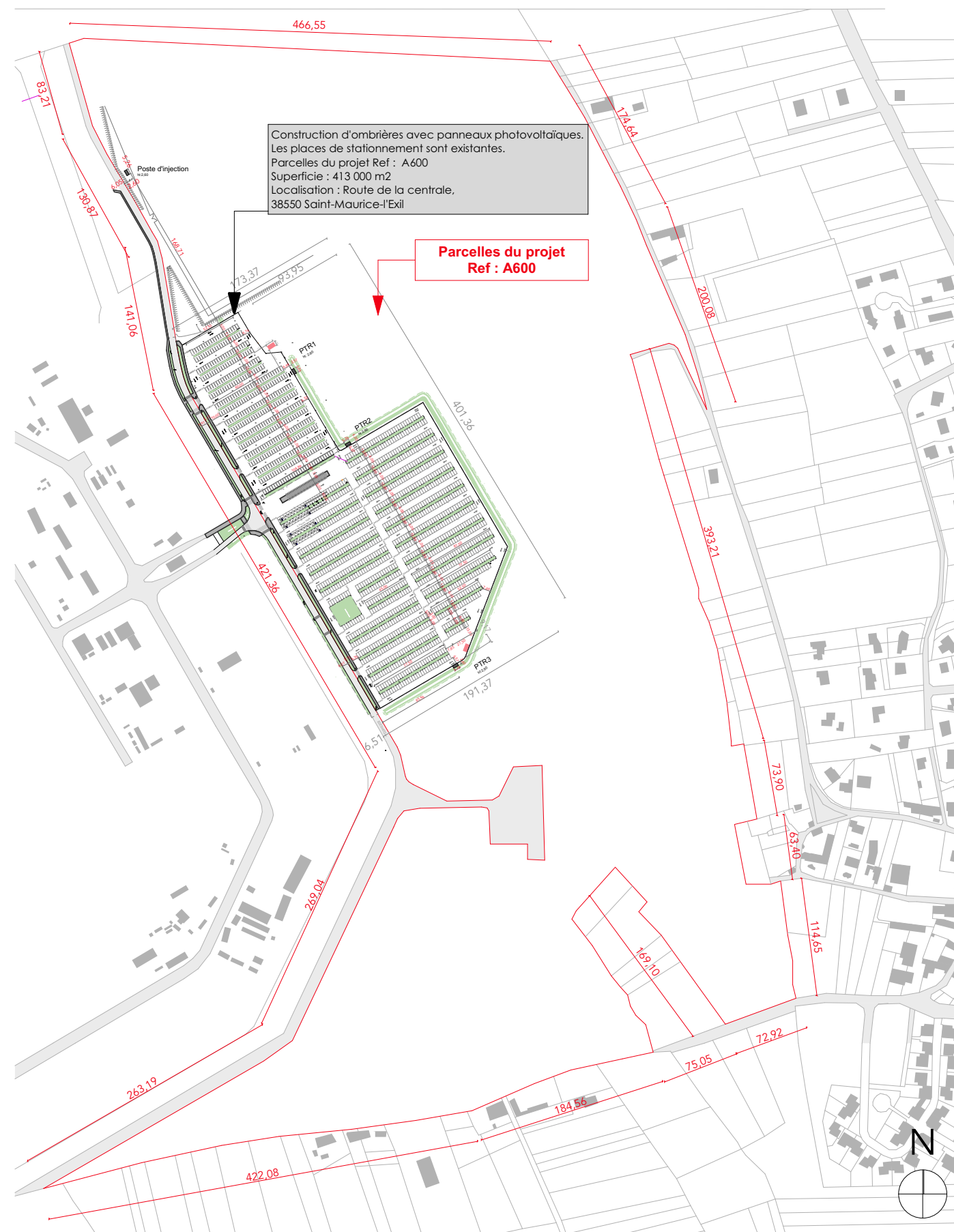




PLAN DE SITUATION



PLAN DE SITUATION - Vue aérienne rapprochée



PLAN CADASTRAL - Echelle 1/5000e

Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures.

	Construction d'ombrières avec panneaux photovoltaïques pour les parkings du CNPE SAINT-ALBAN HUMAN architectes	Projet réalisé pour le compte de CNPE DE SAINT-ALBAN, FRANCE Responsable de projet : Céline Gris	Plan de situation Echelle: 1:5000	Ref: 2017_0338 04/04/2017	PC1 DPC



Nombre total de panneaux :
17 400

PARCELLE A 600

Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures.

	<p>Construction d'ombrières avec panneaux photovoltaïques pour les parkings du CNPE SAINT-ALBAN HUMAN architectes</p>	<p>Projet réalisé pour le compte de CNPE DE SAINT-ALBAN, FRANCE Responsable de projet : Céline Gris</p>	<p>Plan de masse Echelle: 1:2000</p>	<p>Ref: 2017_0338 04/04/2017</p>	<p>PC2.1 DPC</p>
--	--	---	---	--------------------------------------	------------------------------------

Projet d'ombrière photovoltaïque pour les parkings du CNPE SAINT ALBAN

Le maître d'ouvrage: CNPE SAINT ALBAN représentée par Mr Francis Nietto
 Adresse: Centrale nucléaire EDF 38550 SAINT MAURICE DE L'EXIL
 Document d'urbanisme en vigueur à SAINT MAURICE DE L'EXIL: PLU

Le terrain concerne les zones Uicn et Nzhn du PLU SAINT MAURICE DE L'EXIL

La parcelle concernée par le projet est: A 600
 La parcelle se trouve dans les zones: Uicn et Nzhn

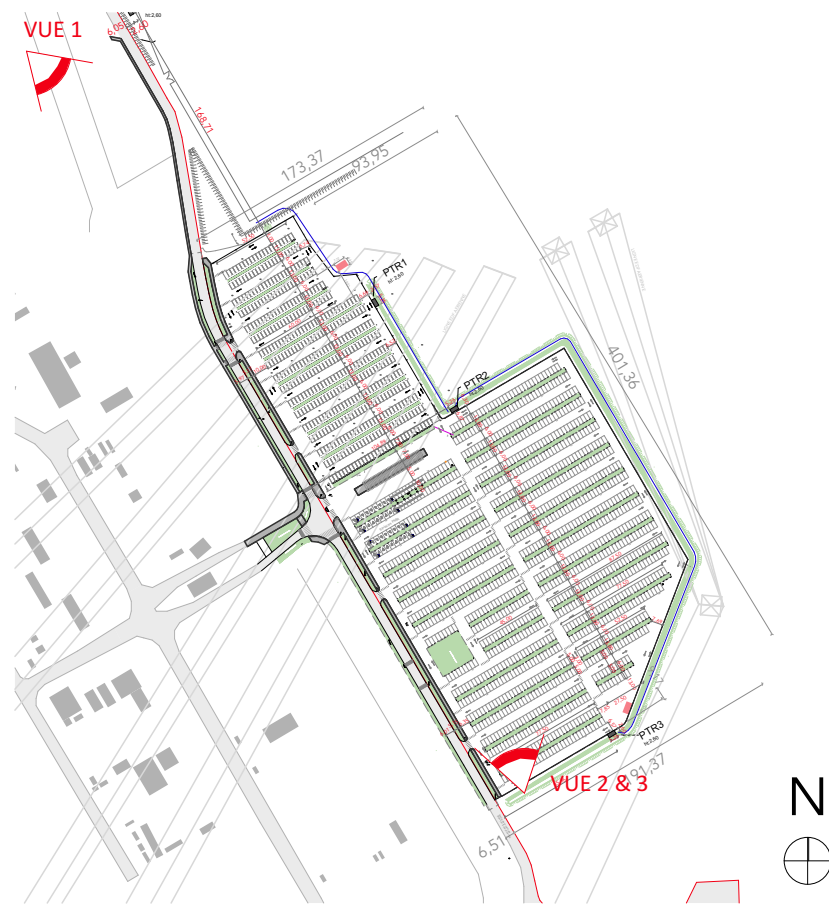
Le périmètre du projet se situe hors de la zone Nzhn et zone d'inondation.
 Les conditions du projet permettent de demander un certificat d'éligibilité du terrain d'implantation. Le projet est une situation du cas n°1: le terrain d'implantation se situe sur une zone "U" urbanisée à vocation économique à dominante artisanale et industrielle d'un PLU. Un secteur Uicn correspond à la zone de danger immédiat autour de la centrale nucléaire.

Légende	
	Limite de la parcelle A 600
	Limite de l'implantation
	Implantation des ombrières
	Zone Uicn
	Zone Ncn
	Zone An
	Zone Nzhn
	Zone Nn
	Zone UCn
	Zone inondation faible



Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures.

	Construction d'ombrières avec panneaux photovoltaïques pour les parkings du CNPE ST ALBAN	Projet réalisé pour le compte de CNPE SAINT ALBAN	Echelle: 1:5000	23/01/2017	001
	HUMAN architectes	Responsable de projet : Céline Gris			PVB



Situation des points de vue



PC 8.1 - Vue sur l'entrée du site du CNPE



PC 8.2 - VUE 1 - Situation du terrain dans le paysage lointain.



PC 6 - Vue 3 - Document graphique d'insertion du projet



PC 7 - VUE 2 - Situation du terrain dans le paysage proche

Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures.

	Construction d'ombrières avec panneaux photovoltaïques pour les parkings du CNPE SAINT-ALBAN HUMAN architectes	Projet réalisé pour le compte de CNPE DE SAINT-ALBAN, FRANCE Responsable de projet : Céline Gris	Documents photographiques Echelle:	Ref: 2017_0338 04/04/2017	PC 6-7-8 DPC